



## Sénat : Rapport MAUREY

### Un énième rapport sur l'état du réseau routier

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat a publié le rapport du sénateur Hervé MAUREY intitulé « Infrastructures routières et autoroutières : un réseau en danger »

Ce rapport, comme d'autres rapports, et comme le fait la CGT depuis des années, ne fait que constater une dégradation du réseau routier sur l'ensemble du territoire. Cependant, pour la première fois, le rapport pointe également le réseau autoroutier concédé.

Visiblement l'exemple du réseau ferroviaire est présent dans les esprits, l'objectif étant de ne pas reproduire les mêmes erreurs qui ont conduit à la détérioration du réseau. Ne pas reproduire une politique qui finirait d'accroître les coûts d'entretien et de réparation du réseau sur le long terme.

La commission du Sénat a décidé d'organiser une table ronde avec les différents acteurs : gestionnaires des réseaux, les entreprises, les usagers.

Les grands absents de cette table ronde étant les personnels en charge de l'entretien des réseaux et leurs représentants.

Le rapport conclut à « la nécessité de s'octroyer dès à présent des moyens suffisants à l'entretien du réseau routier et cela de façon pérenne ».

Pour les « acteurs », la solution passe par une stratégie et une organisation des politiques d'entretien s'appuyant sur l'innovation technologique en ouvrant les données aux exploitants pour un meilleur suivi du patrimoine.

Sur le secteur autoroutier, il est révélé que l'Etat doit prendre ses responsabilités en tant que concédant en renforçant son contrôle auprès des sociétés concessionnaires pour vérifier le maintien de la qualité du réseau et le suivi des plans de relances autoroutiers.

Encore un rapport qui certes fait un constat mais n'apporte pas de solutions pragmatiques. Des solutions qu'auraient pu apporter les personnels qui au quotidien exercent des missions d'entretien routier.

Ils auraient pu expliquer que les routes comme tout patrimoine, s'entretiennent au quotidien, avec des personnels compétents, formés, qui connaissent parfaitement leur réseau.

Ils auraient pu expliquer leur vie au quotidien avec :

- Des moyens en diminution constante depuis des années,
- Des effectifs insuffisants qui réduisent les équipes,
- Des conditions de travail souvent hors des garanties minimales imposées par les textes
- Des missions exercées à la limite parfois de leur sécurité, souvent de leur santé
- Une population vieillissante exerçant des missions pénibles et dangereuses

Ils auraient pu expliquer que c'est par un entretien régulier, par des gestes simples (boucher de nids de poules, réparer des glissières de sécurité, curer des fossés, faucher les bas côtés...) qu'on rallonge la durée de vie d'une route mais aussi qu'on assure la sécurité des usagers.

Ils auraient voulu l'expliquer mais n'ont pas été associés aux travaux de la commission ni invités à cette table ronde.

La commission a préféré inviter les décideurs, les exploitants privés dont le seul but est de faire du profit avec de l'argent public.

S'appuyer sur les nouvelles technologies et les rendre exploitables par le seul secteur privé n'est pas la solution miracle.

**Pour la CGT, la solution pour entretenir et maintenir le patrimoine routier passe par des moyens financiers et humains mais en gardant la maîtrise publique avec des agents publics**

Montreuil, le 28 mars 2017